

Zeitschrift: L'Afrique explorée et civilisée

Band: 14 (1893)

Heft: 12

Artikel: Bulletin mensuel : (4 décembre 1893)

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-134613>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN MENSUEL (4 décembre 1893¹).

D'après une note adressée par M. Vuillot à la Société de géographie de Paris, la fixation des dunes du **Sahara algérien** aurait chance d'être obtenue par l'acclimatation du *Polygonum Sakhalinense*, plante sibérienne vivace qui résiste aux plus grandes chaleurs, comme aux plus grands froids. Des essais ont été déjà fait à Aïn-Sefra, à Ouargla, à Nefta, à Tozeur, où les sables, poussés par les vents, descendent peu à peu dans les dunes voisines et finissent par ensabler les jardins de palmiers. Mais ces essais n'ont pas obtenu de grands résultats, parce qu'ils ont été faits avec des plantes qui nécessitent une certaine main d'œuvre et d'une nature beaucoup moins envahissante que celle de Sibérie. La facilité avec laquelle celle-ci supporte les températures extrêmes, en rendrait facile l'acclimatation dans le Sahara algérien où les écarts de température diurne et nocturne sont très grands. En outre, elle pousse et se propage aussi bien dans les terrains d'humus que dans les terrains secs et pierreux, ce qui lui permettrait de s'étendre dans les larges vallées des oueds sahariens comme sur les dunes, et même sur les vastes plateaux pierreux d'hamada et sur les terrains de l'Erg.

Nos lecteurs se rappellent que Rabah, ancien esclave de Zoubir pacha, s'était emparé de la capitale du **Baghirmi**, à 150 kilomètres au S. E. du lac Tchad, mais que le sultan du Ouadaï avait marché contre lui, et avec l'aide de Mohamed el Souati, général du Bornou, l'avait obligé à évacuer le Baghirmi. Rabah ne se tint pas pour battu et prit l'offensive contre le Bornou où s'étaient réfugiés un grand nombre de Baghirmiens terrorisés par les violences de Rabah, qui pillait et incendiait tout sur son passage. Aux dernières nouvelles, il assiégeait plusieurs villes du Bornou, et menaçait même la capitale Kouka, sur la rive occidentale du lac Tchad. Les sultans du Bornou et du Ouadaï ont envoyé chacun une armée contre Rabah; la jonction de leurs troupes devait avoir lieu sur le Logone.

M. Willcock, directeur des **réservoirs généraux égyptiens**, doit soumettre prochainement au conseil des ministres son rapport sur les divers projets pour la construction d'un grand réservoir dans la Haute-Égypte. M. Garstin, sous-secrétaire d'Etat pour les travaux publics,

¹ Les matières comprises dans nos *Bulletins mensuels* et dans les *Nouvelles complémentaires* y sont classées suivant un ordre géographique constant, partant de l'Algérie, puis allant à l'Est, longeant ensuite la côte orientale du continent et revenant par la côte occidentale. — Voir la carte à la quatrième page de la couverture.

devait remonter le Nil à la fin de novembre, pour être prêt à émettre une opinion définitive sur les projets annexés à ce rapport. Ces projets sont au nombre de cinq, y compris celui de M. Cope Whitehouse dans le Wadi Rayou. Il est question que le gouvernement demande aux Puissances de participer à la nomination d'une commission d'experts européens qui serait chargée de visiter l'Égypte au commencement de l'année prochaine, afin de pouvoir choisir définitivement le projet le plus convenable pour la construction de ce grand réservoir. Si ce plan réussit, il est probable que la construction commencerait l'année prochaine, et qu'avant la fin du siècle l'Égypte serait dotée de ce dont elle a le plus besoin. Les partisans du projet de réservoir estiment que la valeur annuelle des produits de la Haute-Égypte serait augmentée de 4,000,000 de livres sterling.

M. J.-W. Gregory a adressé, le 10 juillet, de Kinani, au N. E. du Kikouyou, au Secrétaire de la Société royale de géographie de Londres, une lettre dans laquelle il dit avoir résolu certains problèmes de l'hydrographie des lacs Baringo et Hannington, ainsi que du petit lac situé au S. E. de ce dernier. Cependant son exploration a porté principalement sur le **plateau de Leikipia**, et sur le mont **Kenia**. Il a traversé le premier par une route nouvelle et a trouvé que le caractère de la chaîne des Monts Aberdare n'a pas été présenté exactement. D'après les rapports de Thomson et de von Höhnel, on devrait trouver là deux rangées de montagnes, séparées par la vallée d'Oourouri, mais, dit-il, l'Oourouri est la même chose que le Nyiri, et les deux chaînes de montagnes ne consistent qu'en une masse volcanique amoncelée près de l'arête de l'escarpement du Leikipia. Du mont Settima il se dirigea vers le Kenia, ayant avec lui le guide de Teleki qui le mena jusqu'au point le plus élevé qu'il eût atteint. M. Gregory monta à 1000 m. plus haut, et à 600 m. du sommet environ, il fut arrêté par une corniche sur laquelle il n'osa pas s'aventurer seul. Il estime que la montagne doit avoir environ 6000 m., et trouve que la description qu'en a donnée Teleki n'est pas exacte. Au lieu que les cimes fassent partie d'une muraille d'un vaste cratère plein de neige, il a reconnu que c'est le côté central d'un ancien volcan extrêmement dénudé, dont le cratère a disparu déjà depuis longtemps. Il a relevé les flancs sud et ouest du pic avec ses trois principaux glaciers outre les petits glaciers coniques. Autrefois les glaciers avaient une beaucoup plus grande extension que maintenant. Une des vallées a de belles moraines, l'une terminale, l'autre médiane. Le glacier principal est actuellement dans une période d'avancement ; cependant le fait

pourrait provenir de l'abondance des pluies de cette année. Il a franchi en plusieurs endroits la plus haute moraine terminale.

Le *Daily News* a publié une lettre de **Kampala** du Rev. Ernest Millar, missionnaire anglican dans l'Ou-Ganda, relative aux troubles qui ont empêché Sir Gerald Portal de revenir plus tôt à la côte pour transmettre au gouvernement anglais le résultat de l'enquête dont il avait été chargé. En attendant que son rapport soit publié, nous extrayons ce qui suit de la lettre du Rev. Millar : Kampala, 16 juin. Selim-Bey, chef de la garde nubienne (enrôlée par le capitaine Lugard au service de l'Imperial British East African Company), a envoyé au capitaine Macdonald un message portant qu'il avait informé les musulmans que dans le cas où le roi les attaquerait, lui, Selim-Bey, se mettrait de leur côté. Ce fut cet avis qui engagea M. Macdonald à rappeler Sir Gerald Portal. Les officiers soudanais et leurs soldats déclarèrent vouloir rester fidèles au résident anglais, et les chefs protestants avec leurs adhérents se tinrent prêts à toute éventualité. De leur côté, les chefs musulmans se plaignaient des rassemblements de troupes protestantes. Le capitaine Macdonald donna l'ordre de désarmer la garde nubienne, et pour cela il arma une troupe considérable de Souahélis auxquels se joignirent les missionnaires et d'autres Européens; ces forces de réserve se tenaient en arrière de la forteresse. Le capitaine Macdonald braqua les deux canons Maxim dans la direction du champ de parade, puis il ordonna à la garde nubienne de défiler devant lui sur la ligne de tir des deux pièces; après quoi, il leur déclara que quoiqu'il les estimât fidèles, il exigeait, vu la révolte de Selim-Bey, qu'ils fussent désarmés. Il leur fit mettre bas les armes, tous obéirent à l'exception d'un seul. Les armes furent rassemblées, l'insurrection paraissait avoir avorté. Cependant, toute la nuit suivante la garde fut tenue sur le qui-vive par des coups de fusils échangés entre les protestants et des musulmans qui cherchaient à se sauver; ils furent poursuivis pendant toute la nuit et les jours suivants par les chefs protestants et refoulés sur leur territoire. Jouma le plus fort des chefs musulmans fut pris et, d'après le Rev. Millar, devait être fusillé, ou pendu, ou transporté au Kikouyou. Bon nombre de musulmans ont été tués. Selim-Bey, avec ses Nubiens au nombre de quelques centaines, restait à Utébé; une attaque de nuit de leur part était à craindre; aussi les Souahélis, les missionnaires et d'autres Européens faisant les fonctions d'officiers furent rangés autour du fort. Le lendemain matin, Selim envoya une dizaine d'hommes avec un certain nombre d'esclaves, pour annoncer qu'il se rendait et pour expliquer sa lettre. Macdonald se rendit avec un

millier de soldats ba-ganda à Utebé; à son arrivée, Selim se rendit en effet et ses troupes furent désarmées. Une cour martiale le bannit dans une petite île, les preuves de sa culpabilité ne suffisant pas pour le faire condamner à mort. Sa paie fut réduite à cent roupies par mois et on lui permit de prendre ses deux femmes avec lui. Le capitaine Macdonald ordonna à tous les musulmans de retourner dans leur pays, sous peine d'être fusillés si au bout d'un certain temps ils n'obéissaient pas. Le bruit courait que le major Owen avait été pris par des musulmans qui menaçaient de le tuer si le capitaine Macdonald mettait son projet à exécution. Celui-ci menaça les musulmans de sévères représailles pour le cas où l'officier anglais serait tué.

Dans notre précédent numéro, nous indiquions, d'après M. le lieutenant Slater, les avantages qu'offrait la **route Zambèze-Nyassa** pour les communications rapides avec l'Afrique centrale orientale; nous pouvons compléter ces informations par d'autres empruntées à une lettre de M. Lionel Dècle à la Société de Géographie de Paris. D'après cet explorateur qui a traversé le territoire du Nyassa méridional, il existe un service postal régulier jusqu'au Tanganyika, d'où une lettre peut être envoyée en Europe pour 25 centimes. En revanche, M. Dècle trouve exorbitants les prix de passage sur les steamers de l'African Lakes Company. Pour se rendre au nord du Nyassa, le prix est de 750 fr. par Européen et de 75 fr. par indigène, plus 625 fr. par tonne de bagages. De Mpimbi, sur le haut-Chiré, jusqu'à Karonga, le service est fait par le *Domira*, petit vapeur à hélice de soixante tonneaux, avec un tirant d'eau de 1^m 50. Malheureusement, en certains endroits du Chiré, il n'y a pas même 1^m d'eau. Aussi, à peine le steamer avait-il quitté Mpimbi, qu'il échouait sur un banc de sable, où il resta dix jours. Dégagé enfin, et ayant repris sa marche, il passa sur un tronc d'arbre enfoncé dans la rivière et qui brisa une des lames de l'hélice; un peu plus en amont, il échoua de nouveau sur les pierres d'une petit rapide, et resta là trois jours; pour en sortir, il fallut décharger entièrement la cargaison. Du Chiré, l'on passe dans le lac Pamalombé, nappe de boue liquide d'environ 25 kilom. de long sur 12 à 15 kilom. de large, et l'on arrive à Fort-Johnston, vis-à-vis du village de Mponda, à 5 kilom. de l'extrémité méridionale du Nyassa. Là, M. Dècle dut attendre cinq jours l'arrivée des bateaux portant la cargaison laissée en arrière. Entré enfin dans le Nyassa, il passa à Kota-Kota, où Jumbé, l'Arabe le plus puissant du lac, lui donna deux hommes pour l'accréditer auprès des Arabes du Tanganyika. A Deep-Bay, un des principaux points d'où les caravanes d'esclaves sont

embarquées pour les territoires à l'Est du Nyassa, le *Domira* déposa M. Crawshay, chargé d'établir là une station pour le compte de l'administration britannique.

Deux lettres, plus récentes, de M. Dècle donnent des détails sur son exploration de **la région entre le nord du Nyassa et le Tanganyika**. Dans la première, du 30 mai de Mpimboué sur ce dernier lac, il dit ne s'être arrêté à Karonga que juste le temps nécessaire pour recruter les 80 porteurs dont il avait besoin. Après quoi, il monta sur le haut plateau de près de 1500 m. d'altitude qui forme la ligne de partage des eaux entre le bassin du Tchambézi, la partie supérieure du cours du Congo, et celui des rivières qui se jettent dans le lac Rikoua. La plus grande partie de ce plateau est très marécageuse, la température relativement froide. En route, il obtint des renseignements intéressants sur un petit lac que les indigènes disent exister vers l'endroit où la rivière Tchosi prend le nom de Tchambézi, dans le pays des Awemba... Arrivé à Kilouta, sur le Tanganyika, le 22 mai, il y trouva deux dhows appartenant à deux Arabes, en partance pour Oudjidji, et fit un arrangement avec eux, mais n'arriva à destination qu'après une navigation très orageuse et sans avoir pu toucher, comme il l'avait espéré, à la station de Karéma, le vent étant trop violent et les lames trop grosses pour qu'il fût possible d'aborder. A Oudjidji, il reçut un accueil cordial de la part de Roumaliza, le même Arabe qui a fait la guerre aux capitaines Joubert et Jacques, ainsi qu'anx missionnaires d'Alger des stations de Tanganyika.

Dans un rapport adressé à son gouvernement, le Consul des États-Unis à **Mozambique** signale les progrès accomplis dans l'Afrique orientale portugaise depuis la découverte des mines d'or du Transvaal et l'établissement des Anglais au Ma-Shonaland. Des plantations de produits tropicaux ont été créées le long du Zambèze et du Chiré. Néanmoins, le commerce du port de Mozambique a décliné ; celui de Lorenzo-Marquez gagnera beaucoup à l'achèvement du chemin de fer de la baie de Delagoa, quoiqu'il soit dans une région où règne la fièvre. Quant à Beira, le mouvement des affaires y est déjà considérable : c'est le débouché du Manica et du Ma-Shonaland ; le port est accessible en tout temps aux navires de tout tonnage. Le commerce de Quilimane a été de 230,000 liv. st. en 1892. Inhambane n'a que peu d'affaires. Quatre lignes de vapeurs parcourent régulièrement la côte. Toute une flottille de vapeurs dessert les rives du Zambèze ; des petits voiliers et des dhows indigènes visitent les ports de la côte et remontent la Pongoué.

En remontant le **Chiré** le capitaine Descamps, commandant la qua-

trième expédition anti-esclavagiste belge, a rencontré, en amont du village de Chinka, un **chef ma-kololo, Macéna**, amené encore enfant dans ces parages par Livingstone. A première vue, dit M. Descamps, en débarquant dans le village de Macéna, je croyais à la présence d'un blanc, car une petite allée bordée de zinnios et de pervenches de Madagascar menait au village. Macéna a des traits européens et le teint très clair. Pendant notre courte conversation, il s'est amusé à compter en anglais jusqu'à quinze, il émerveillait ainsi son entourage. Les Anglais l'aiment bien, car il jouit d'une certaine autorité dans la contrée, mais au demeurant, il est à peu près comme tous les chefs noirs : donnant un pois pour avoir plusieurs fèves. A ce jugement, M. Miot, adjoint à la même expédition, ajoute ce qui suit : Macéna nous a entretenus assez longtemps par le canal d'un de nos boys, interprète, et mon impression est que sous leur air naïf et bonasse, beaucoup de ces noirs ont des dispositions mercantiles et un fond de finesse qui ne le céderait en rien à la mâtoiserie proverbiale des paysans normands. Ce qui mate actuellement cette pauvre race déshéritée qui nous paraît si nulle au point de vue intellectuel, ce qui la maintient si bestialement servile, c'est l'ignorance absolue de sa valeur, de ses qualités et de ses moyens d'action ; c'est l'égoïsme, l'orgueil et la brutalité des blancs qui la tiennent ainsi jalousement subjuguée pour en profiter toujours largement. Il viendra un temps où les noirs apprendront qu'ils ne doivent et ne peuvent être les esclaves et les bêtes de somme des gens de races plus civilisées, mais qu'ils sont leurs frères et qu'ils doivent se régénérer, s'élever comme eux, et acquérir leurs lumières. Qui sait si, dans les siècles à venir, ils ne donneront pas au monde l'exemple d'une civilisation égale à la nôtre, si non plus avancée. Peut-être alors prendront-ils leur revanche.

M. le Dr Liengme a fait une seconde visite à **Mandlakazi**, résidence de **Goungounyane**, qui avait exprimé le désir de l'avoir auprès de lui. Le roi l'a engagé à camper à quelques centaines de pas de la résidence royale, afin de pouvoir être soigné par lui. L'intendant portugais, M. Breyner, dit M. Liengme dans une lettre au Comité de la mission romande, s'est montré très aimable, il nous a prêté trois tentes : deux pour nos gens, une pour ma pharmacie. A ma demande s'il faciliterait notre établissement au cas où notre Conseil enverrait un missionnaire ici, il répondit : « Certainement, je puis vous déclarer qu'il en est ainsi. Dans un rapport officiel j'ai signalé à mon gouvernement les bons résultats obtenus par votre mission. Je connais le travail de M. Berthoud à Lorenzo-Marquez. Je l'ai déclaré, un missionnaire fera plus qu'un bataillon de

soldats... » Je remarque que les sujets du despote, continue M. Liengme, ne craignent plus de s'approcher de nous, de nous causer et de se faire soigner sans s'adresser premièrement au roi, ils me voient, pour ainsi dire, tous les jours chez le roi et remarquent que celui-ci me reçoit avec plaisir. Nous ne nous trouvons pas mal de notre installation provisoire et de notre vie en plein air. La colline où nous sommes établis est couverte de beaux arbres ressemblant beaucoup à nos chênes, avec cette différence qu'ils sont couverts d'une mousse grise qui tombe de tous côtés en festons, ce qui lui donne un air très vénérable. Nous ne vivons guère sous la tente; nous nous tenons plutôt sous un arbre magnifique qui nous a donné tout ce qui nous manquait : cuisine, chambre à manger, véranda, poulailler, etc.

Nous empruntons les renseignements suivants sur le **Haut-Zambèze** à une lettre de M. le missionnaire Louis Jalla, du 30 janvier dernier, à M. le professeur F. Godet de Neuchâtel. « Une maladie de M. Coillard et l'école de Léaluyi, qui vient de s'ouvrir avec cent trente élèves, en majorité enfants de chefs, nous ont engagés à placer dès cette année mon frère Adolphe à Léaluyi même, avec M. Coillard. Séfoula n'étant plus qu'une station de troisième ordre au point de vue missionnaire, un évangéliste en prendra soin jusqu'à l'arrivée des renforts promis. Notre pauvre roi semble être de nouveau dans une phase favorable. Il a enfin permis aux Wesleyens primitifs, qui attendaient inactifs depuis trois ans, de se rendre chez les Ma-Shoukoulouumbé. Ces amis pensaient quitter Séfoula dans les premiers jours de juillet. A Séshéké, tout a été bouleversé par la mort de Nguama-Ngonon, le principal chef, fils de la reine Mokwae, emporté en avril par la petite vérole. Les funérailles ont été aussi grandioses que possible, à en juger par le nombre des bœufs égorgés et mangés sur la tombe. Plus le Zambézien mange, mieux il peut pleurer; c'est là sa façon de condoléances, son « go-thlo-boga », c'est-à-dire: en finir, dire adieu au mort et à tout ce qui le rappelle; après cela il n'attend plus rien de lui. Dans le cas de Nguama-Ngonon, c'est différent; étant de race royale, sa mort l'a mis au rang des divinités du pays; on fera plus de cas de lui mort que lorsqu'il vivait encore; on lui égorgera des bœufs que l'on aura soin de manger (les morts n'ont que les os et les cornes) pour lui demander la pluie, pour le consulter dans les grandes occasions, ou pour la guérison de grands personnages, que sais-je encore? A Kazoungoula, le refrain de toute l'année a été famine et petite vérole, auxquelles sont venues s'ajouter depuis décembre les sauterelles. Quel terrible fléau! Il ne fauche pas les récoltes, il les rase et s'attaque au

besoin jusqu'au chaume des toits. Les victimes de la petite vérole ont été nombreuses ; des vingt-cinq personnes dont se composait la station, tous l'ont eue, à l'exception d'une fillette et de moi, qui ai cependant été le plus mêlé de tous aux varioleux de tout genre. »

Dans nos précédents numéros, nous avons mentionné le concours ouvert par l'Association de la Croix rouge congolaise et africaine à l'occasion de l'**Exposition universelle d'Anvers en 1894**. Aujourd'hui, nous avons sous les yeux le programme spécial de la **Section congolaise**, avec le plan de l'Exposition où cette section occupera un emplacement de plus d'un hectare. Elle comprendra un vaste pavillon destiné à abriter les collections et les produits exposés, une cité indigène et une habitation lacustre occupées par 80 noirs de diverses tribus africaines exerçant leurs métiers et se livrant à des courses nautiques; une exposition de types et de baraquements à l'usage des Européens en Afrique; la reproduction de la station de Bangala; un diorama représentant les plus beaux sites du Congo; un détachement de troupes noires, etc. Le programme, qui a pour but d'attirer l'attention des producteurs sur les principales spécialités susceptibles de figurer avec avantage dans la section congolaise, se divise en quatre parties, comprenant :

La première, ce qui se rapporte au *pays* et à ses *habitants* : géographie, ethnographie, pour laquelle il est fait appel au concours de tous ceux qui possèdent des documents géographiques, topographiques, ethnographiques, relatifs au Congo, tels que cartes, levés de plans, vues, photographies, curiosités diverses ;

La deuxième : ce qui concerne l'*évolution politique*, soit les administrations centrales et de districts, la force publique et la marine de l'État, l'armement, l'instruction, etc. ;

La troisième, ce qui est relatif à l'*évolution morale* ; missions religieuses, colonies scolaires et enseignement, services hospitaliers, médicaux et pharmaceutiques, Croix-Rouge africaine, protection des indigènes et répression de la traite, et biographie congolaise :

La quatrième enfin, tout ce qui a rapport aux richesses naturelles et aux industries des indigènes, aux cultures, au commerce et aux Sociétés commerciales, aux produits européens importés au Congo, aux transports par caravane, par chemin de fer ou par eau, aux principaux articles actuels d'exportation : ivoire, caoutchouc, huile de palme et d'arachides, produits agricoles ou forestiers, etc.

Comme nos lecteurs le voient, la Commission organisatrice chargée

d'arrêter le programme spécial de la section congolaise n'a rien négligé non seulement de ce qui peut intéresser, mais encore de ce qui peut instruire tous ceux qui aiment à se rendre compte de la nature d'un pays, du développement actuel de ses habitants, des progrès déjà obtenus par le fait des rapports établis entre les blancs et les indigènes, et de ceux qu'il est permis d'espérer pour l'avenir. Nous ne pouvons qu'encourager tous les producteurs, tant en Afrique qu'en Europe, à participer à l'Exposition, pour seconder les louables efforts de la Commission organisatrice et lui aider dans la mesure de leurs forces à atteindre le noble but qu'elle s'est proposé.

Le numéro du 29 octobre du *Mouvement géographique* annonce le retour à Bruxelles du major Parminter, administrateur-directeur de la Société du Haut-Congo, qui a visité les établissements de cette Société sur le Kassaï et le Sankourou et a fait une exploration intéressante du cours supérieur de la **Djouma**. Cette rivière est le plus important des nombreux cours d'eau qui, dans une direction générale S.-N., portent leur tribut à la rive droite du Quango, entre cette rivière et le Kassaï inférieur. Les explorateurs Wissmann, Kund et F. Vandevelde l'avaient franchie dans sa partie supérieure en se rendant de l'O. à l'E. vers le Kassaï ; Al. Delcommune en avait reconnu le confluent dans le Quango en 1888 et en avait relevé une section du cours inférieur. Le premier, M. Parminter en a remonté, à bord de l'*Archiduchesse Sophie*, toute la partie navigable jusqu'au 7° lat. S. et il en a rapporté un levé fait par le capitaine Carlier, commandant du bateau. Magnifique rivière, de l'importance du Sankourou, la Djouma est navigable sur un parcours de plus de 700 kilomètres, depuis son confluent jusqu'au 7° où elle est obstruée par une triple barrière de rapides infranchissables auxquels M. Parminter a donné le nom de *Rapides Stéphanie*. En cet endroit elle mesure encore 80^m de large. Le pays qu'elle traverse est plat et présente une longue suite de savanes parsemées de forêts. Par 7°, de latitude, le pays devient légèrement rocheux et montre quelques reliefs de terrain. La population est d'une densité extrême, surtout le long des rives du cours supérieur. En certains endroits, l'explorateur a constaté des agglomérations de 10,000 habitants. En ces parages, les indigènes de la rive droite appartiennent à la tribu des Bayaka, ceux de la rive gauche à celle des Kinkanga. Ils sont pêcheurs, chasseurs et traîquants. Ils ont fait au steamer un accueil très pacifique ; au village de Malombé, des milliers d'hommes et de femmes étaient accourus sur la rive en poussant des acclamations de joie. L'*Archiduchesse Stéphanie* n'a rencontré qu'un seul

affluent important, le Quengué qui débouche à la rive gauche par 6°20 lat. S., et l'a remonté sur un parcours de 25 kilomètres. Une agglomération importante de villages s'étend sur les deux bords des rivières Djouma et Quengé à leur confluent. Le major Parminter a fondé près du village de Wamba un établissement commercial pour la Société du Haut-Congo.

En 1891, un chef arabe, Faki, avait signalé à M. Hodister, par 2° lat. S., l'existence d'un lac à l'Ouest du Lomami. Ce renseignement a été confirmé à M. de Meuse par les Arabes des Stanley-Falls et par les indigènes du **Haut-Loukenié**. D'après les premiers, cette grande nappe d'eau s'étendrait au centre des plateaux, jusqu'ici inexplorés, situés au N.-E. du coude du Sankourou dans les parages où les cartes indiquent les sources du Tchouapa et du Loukenié. Du confluent du Lomami dans le Congo, il faudrait 20 jours de marche pour l'atteindre, tandis qu'il n'en faut que dix en partant du Haut-Lomami. Les Arabes y auraient un établissement appartenant à Mouni-Moueni, ancien nyampara de Tipotipo. Les rives du lac seraient rocheuses, et on y renconterait des sources chaudes. De leur côté, les indigènes du Haut-Loukenié assurent que le lac n'est distant que de quatre jours de marche des rapides où le steamer *Baron-Lamberton* monté par MM. Mohun et De Meuse a été arrêté; la rivière, disent-ils, sort du lac.

Parti le 23 mars, de Balinga, pour explorer **l'hinterland du Cameroun**, le lieutenant de Stetten suivit d'abord l'itinéraire du capitaine Morgen qui conduit au royaume de Ngila. Delà, il prit l'ancienne route des caravanes jusqu'à Joko, d'où il gagna Tibati, dans le territoire du sultan de Sanserni. L'expédition allemande y souffrit de la cupidité du souverain et, au bout de quelques semaines, elle gagna la ville de Nyambé où elle trouva un accueil amical. Ensuite, elle traversa le territoire de Tikar que n'avait encore visité aucun Européen, puis elle s'engagea dans les montagnes, passa par Tibatou et atteignit Bango, capitale d'un roi qui est sous la dépendance de l'émir de Yola. Continuant sa marche, le lieutenant de Stetten traversa le haut pays, passa par Koutscha et, le 7 juillet, il atteignait Kipi, où, dit-il, il reçut une invitation d'Akall, ministre de l'émir de Yola, qui, d'après l'explorateur allemand, domine sur l'Adamaoua, et dont l'autorité s'étend jusqu'à Ngaoundéré et Gaza. Des pourparlers furent entamés avec l'émir qui, au dire des journaux allemands, aurait déclaré à M. de Stetten qu'il ne permettrait à aucune autre nation de procéder à des acquisitions de territoire, et que dans les contrées parcourues par l'expédition allemande et jusqu'à Gaza,

limite S. E. de l'Adamaoua, l'Allemagne seule était autorisée à établir des stations. Six semaines plus tard, d'après le rapport du lieutenant allemand, M. Mizon arriva devant Yola avec ses deux bateaux ; il reçut communications des déclarations de l'émir et des arrangements conclus avec M. de Stetten qui bientôt tomba malade de la fièvre. Soigné par l'agent de la Royal Niger Company, il se remit assez pour pouvoir revenir au Cameroun où il arriva le 3 septembre. A ce sujet, le *Temps* a fait remarquer que les chefs de Ngaoundéré et de Gaza ne dépendent point de l'émir de Yola. Savorgnan de Brazza est entré en relations avec celui de Ngaoundéré, qui a fort bien accueilli M. Ponel et a agi en chef indépendant de l'émir de Yola. L'autorité de celui-ci, comme l'a d'ailleurs constaté M. Maistre, n'est plus que nominale et les États qui composent l'Adamaoua sont indépendants de lui. Il n'aurait donc aucune autorité pour reconnaître le protectorat allemand sur des territoires où depuis plusieurs mois le commissaire du Congo français a des représentants attitrés.

Les journaux allemands ont annoncé la conclusion d'un **accord anglo-allemand** intervenu pour la délimitation des frontières, des sphères d'influence respective des deux pays sur les rives du lac Tchad : l'Angleterre se serait adjugé la côte occidentale, l'Allemagne la rive méridionale. La *Norddeutsche Zeitung* dit qu'on espère que la France sera d'accord pour tracer une ligne de démarcation délimitant les territoires qui peuvent lui être attribués. Pour que cet espoir se réalisât, il eût mieux valu, nous paraît-il, ne pas commencer par s'attribuer des territoires que la France peut légitimement considérer comme rentrant dans sa sphère d'influence, ces territoires n'ayant été parcourus et explorés jusqu'ici que par ses seuls voyageurs Mizon, Maistre, Nebout, Ponel etc.

On sait qu'entre autres griefs contre la **Royal Niger Company**, les négociants de Liverpool lui reprochent d'avoir rendu impossible tout commerce privé par ses tarifs prohibitifs. Le *Truth* publie le tableau comparatif suivant des droits d'exportation et d'importation perçus, pour les mêmes marchandises, dans le territoire des Rivières d'huile et dans celui qui dépend de la juridiction de la Compagnie :

Tarifs d'importation.

| | Niger. | Rivières d'huile. |
|----------------------------------|------------|-------------------------|
| Spiritueux, par gallon | 2 shilling | 1 shilling |
| Tabac, par livre | 6 pence | 2 pence |
| Poudre à canon | 100 % | 2 p. par livre |
| Armes à feu | 100 % | 2 sh. 6 pence chaque |

Les autres marchandises dans la même proportion.

Tarifs d'exportation.

| | Niger. | Rivières d'huile. |
|--------------------------------------|------------|-------------------|
| Huiles de palmes, par baril. | 2 liv. st. | Rien. |
| Noix de palme, par tonne | 2 liv. st. | Rien. |

Le *Truth* commente en ces termes ce document, qui peut servir à illustrer un des griefs des négociants de Liverpool :

Si la Compagnie du Niger se trouve impliquée dans des difficultés avec la France ou les indigènes (comme il y a toute probabilité que cela arrive), les directeurs réactionnaires compteront sur l'assistance de leurs compatriotes. Or, il résulte clairement du tableau ci-dessus, qu'ils sont déterminés à ne faire aucune place à ces mêmes compatriotes dans leurs domaines. En toutes matières commerciales, le territoire du Niger est une terre étrangère pour les Anglais, et s'il se trouvait appartenir à l'Allemagne ou à la France, les négociants britanniques n'y seraient pas traités avec une pareille hostilité. La seule prérogative qu'ont les Anglais sur ce territoire, c'est donc ce privilège : d'aider ses possesseurs à sortir des embarras dans lesquels ils se seront mis. Tel est le nouveau système de la « Chartered Liability unlimited ».

NOUVELLES COMPLÉMENTAIRES

La mission saharienne dont l'explorateur Méry devait être le chef, a été retardée par l'état de santé de celui-ci qui inspirait des inquiétudes ; le syndicat Ouargla-Soudan a désigné pour nouveau chef M. d'Attanoux, qui était le second de M. Méry.

Osman Azrak qui avait, au mois de janvier dernier, entrepris une incursion contre les villages voisins de Sarras, a fait de nouveau, le 10 novembre, à la tête de 300 derviches, une attaque contre les puits de Murat, gardés par un poste arabe commandé par Saley-Bey. Au bout de 24 heures de combat corps à corps, les derviches furent repoussés et se retirèrent vers Abou Hamed. Saley Bey a été tué ; les Égyptiens regrettent d'autant plus sa mort que pendant un grand nombre d'années il avait tenu en respect les tribus du désert oriental.

Le général Baratieri, gouverneur de la colonie Erythrée, est arrivé à Rome, où il a annoncé que la sécurité publique s'est améliorée à ce point que les caravanes viennent de Kassala au Tigré sans être inquiétées. Le gouverneur est en pourparlers avec plusieurs négociants, pour établir, sous la protection du fort d'Agordat, un grand marché qui serait alimenté par les produits du Soudan et de la colonie Erythrée. Il a engagé les colons italiens à venir défricher les terres qui sont très propres à la culture du tabac, du café, des oliviers, etc.

M. Franchetti repartira pour la colonie italienne de l'Erythrée avec neuf

familles d'agriculteurs, les unes lombardes, les autres siciliennes ; elles rejoindront celles qui sont déjà établies à Godofelassi. Chacune d'elles recevra du gouvernement 20 hectares de terrain cultivable, ses frais de voyage, des semences et son entretien pendant une année. Le produit de la culture de la première année sera pour le cultivateur ; dès la seconde année, commencera le remboursement des avances du gouvernement, par livraison de la moitié de la récolte ; après acquittement complet, le cultivateur deviendra l'unique propriétaire du terrain aussi bien que des produits.

Deux autres groupes d'agriculteurs italiens sont partis sous la conduite de M. Enrico Gilardi, de Lecco, pour fonder une colonie agricole à Zabada, dans le voisinage du fort Addi-Ugri.

Le capitaine Filonardi a établi à Magdichou le siège central de la Compagnie italienne qui se propose d'exploiter la côte des Benadir.

Le capitaine Bottego a rapporté à Rome, de son exploration du pays des Somali, de précieuses collections géologiques, de nombreuses photographies, et des levés de la région explorée.

Le prince Ruspoli a écrit à Rome que le sultan des Somali lui a proposé de signer un traité qui donnerait à l'Italie le protectorat sur tout le pays des Somali.

Le lieutenant Götzen partira de Pangani avec le Dr Kersting, l'assesseur von Prittwitz et le Dr Kolb pour se rendre au lac Albert-Édouard, limite occidentale de l'Afrique orientale allemande. Leur but est d'y faire des observations géographiques et météorologiques.

La société africaine allemande a fait frapper une pièce de monnaie un peu plus grande qu'un thaler valant 2 roupies. Le gouverneur allemand a récemment interdit la circulation des dollars et des écus de Marie-Thérèse. Cette mesure a eu pour conséquence de paralyser le trafic du caoutchouc dans la partie méridionale du territoire de protectorat allemand, les indigènes étant depuis très longtemps accoutumés à l'emploi des monnaies prohibées.

D'après la *Deutsche Kolonial Zeitung*, la section du chemin de fer de Tanga à Mouhesa, de 42 kilom., de la ligne de l'Ou-Sambara, est en très bonne voie ; les travaux de terrassement sont terminés ; la pose des rails commencera en décembre ; les locomotives et le matériel roulant sont en route pour l'Afrique orientale.

Sir Gerald Portal est arrivé au Caire, accompagné du colonel Rhodes, qui était avec lui dans l'Ou-Ganda, et de M. Rennel Rodd, consul général intérimaire pendant son absence de Zanzibar. Il vient rendre compte au gouvernement britannique de son enquête et de sa mission.

En réponse à une question de Sir C. Dilke dans le Parlement, Sir E. Grey a répondu que le gouvernement n'a pas l'intention de déposer sur le bureau de la Chambre des Communes aucune correspondance de l'Imperial British East African Company avant que les affaires de cette dernière ne soient dans une situation un peu mieux définie.

Le Dr Stuhlmann, compagnon d'Émin-Pacha dans son expédition à l'O. du lac Albert-Édouard, repartira prochainement pour l'Afrique orientale allemande, pour y reprendre les travaux d'exploration commencés avec Émin-Pacha.

L'établissement d'un câble sous-marin entre Zanzibar et l'île Maurice a été réalisé. Une subvention de 28.000 £ pendant 20 ans a été promise ; le gouvernement anglais en donnera 10.000, celui de l'Inde 10.000 et l'île Maurice 8.000. La pose a eu lieu au commencement de novembre ; il y a atterrissage aux îles Seychelles. Maurice se trouve ainsi reliée d'un côté avec l'Europe, de l'autre avec l'Inde.

D'après les journaux anglais et portugais, la question de la délimitation des frontières anglo-portugaises dans l'Afrique orientale sera soumise à un arbitrage par un comité d'experts.

Une épidémie de petite vérole sévit à Johannesburg. Un comité appuyé par les subsides du gouvernement s'efforce d'en arrêter l'expansion. Les docteurs se plaignent de la qualité de la lymphe fournie par le dépôt local ; 13 % seulement des vaccinations fournissent de bons résultats.

La convention entre la Grande-Bretagne et la République Sud-Africaine au sujet du Swaziland, a été signée à Prétoria le 12 novembre. Si les Swazi y consentent, le gouvernement anglais ne s'oppose pas à l'annexion de leur pays au Transvaal. Ce consentement d'ailleurs ne paraît pas douteux ; au reste, la convention n'entrerait en vigueur qu'à l'expiration de celle de 1890 qui avait été prolongée jusqu'au 30 juin 1894.

La société coloniale allemande s'est attaché le Dr Sander, médecin de marine, qui a déjà fait des études sur les maladies qui sévissent parmi le bétail en Afrique. Il va se rendre dans l'Afrique méridionale occidentale allemande, pour y faire des observations sur la maladie des chevaux et sur celle des bêtes à cornes, en même temps que des études pathologiques et bactériologiques dans les stations missionnaires.

Le capitaine Lang a été chargé d'étudier le tracé d'un chemin de fer pour développer les ressources de la colonie de la Côte-d'Or ; un ingénieur a reçu une mission analogue pour Sierra-Leone. L'attention du secrétaire des colonies a été également attirée sur la question des avantages qui résulteraient de la construction d'une voie ferrée de Lagos vers l'intérieur pour ouvrir plus complètement au commerce le pays de Yoruba, fertile et très peuplé.

On annonce de Tanger qu'une nouvelle Compagnie anglaise a traité avec des chefs marocains, pour la cession, au prix de 4000 fr., de terrains au nord du cap Bojador, à l'embouchure de l'Oued-Teffza, pour y établir une factorerie indépendante de celle qui existe déjà au cap Juby.

CHRONIQUE DE L'ESCLAVAGE

Dans un article sur la *Question saharienne* publié par le *Petit Colon*, M. F. Foureau, parlant du commerce entre le lac Tchad, l'Aïr et la côte méditerranéenne, constate la diminution du trafic des esclaves, sans pouvoir dire qu'il ait complètement cessé. « Il ne faut pas oublier, » dit-il, « que la traite qui se faisait autrefois sur une très grande échelle, disparaît peu